

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
UER EN CRÉATION ET NOUVEAUX MÉDIAS
PLAN DE COURS

SESSION : HIVER 2017

COURS : THÉORIES DU CINÉMA (CIN 1204)

CENTRE : ROUYN-NORANDA

PROFESSEUR-E-S : LOUIS-PAUL WILLIS

COURRIEL : louis-paul.willis@uqat.ca

DÉLÉGUÉ-E DE COURS : _____
(en caractères d'imprimerie)

COURRIEL : _____

CE PLAN DE COURS A ÉTÉ PRÉSENTÉ ET EXPLIQUÉ
AUX ÉTUDIANT-E-S

De Rouyn-Noranda

le date et mois 2017

(Lieu)

(Date)

SIGNATURE DU DÉLÉGUÉ-E DE COURS

ACCEPTATION DÉPARTEMENTALE

Par : _____

Date : _____

OBJECTIF ET CONTENU DU COURS :

Objectifs généraux :

S'initier aux différentes théories sur le cinéma ayant marqué les discours critiques et académiques de la deuxième moitié du vingtième siècle. Comprendre les différents contextes d'apparition des approches théoriques, ainsi que les divers apports des principaux penseurs à l'étude du cinéma en tant que forme artistique et en tant que discours social.

Contenu :

Études des principales théories appliquées au domaine du cinéma : linguistique, psychanalyse, narratologie, sémiologie, féminisme, cognitivisme. Analyses d'œuvres filmiques en lien avec les diverses approches théoriques.

Objectifs spécifiques :

À la fin de ce cours, il est attendu que l'étudiant/e soit en mesure de :

- Reconnaître les spécificités reliées aux divers courants de pensée ayant marqué les études cinématographiques ;
- Différencier les axiomes théoriques des diverses écoles de pensée au sein des études cinématographiques
- Comprendre les contextes qui ont permis l'apparition des diverses écoles de pensée reliées au cinéma ;
- Synthétiser les axes principaux des diverses théories du cinéma ;
- Récupérer les outils théoriques abordés afin de les mettre à profit dans une/des analyse(s) de films ;
- Mettre à l'épreuve sa compréhension conceptuelle à travers une création cinématographique.

PLAN DU COURS :

Cours 1 10 janvier	Introduction au cours + plan de cours + films passés VISIONNEMENT
Cours 2 17 janvier	Fondements historiques de la théorie du cinéma Lire : texte de Casetti
PARTIE I – SÉMIOTIQUE ET NARRATOLOGIE	
Cours 3 24 janvier	Les codes narratifs : structure et morphologie au cinéma
Cours 4 31 janvier	Bordwell, le cinéma classique hollywoodien et le cognitivisme Lire : textes de Perron et Cowen
Cours 5 7 février	Le 'nouveau Hollywood' : métalepse et réflexivité au cinéma Lire : Nouvelle de Woody Allen
Cours 6 14 février	Analyses : <i>The Player</i> (Altman, 1992), <i>Eternal Sunshine of the Spotless Mind</i> (Gondry, 2004), <i>Deadpool</i> (Miller, 2016) Lire : texte de Campora
PARTIE II – PSYCHANALYSE ET CINÉMA	
Cours 7 21 février	L'identification au cinéma : du miroir à l'écran Lire : texte de Metz et texte de Baudry
Semaine de lecture – 27 février au 3 mars 2017	
Cours 8 7 mars	Les enjeux liés à la psychanalyse du cinéma : le regard et le désir Lire : texte de McGowan Remise du travail de mi-session
Cours 9 14 mars	Le cinéma contemporain et le surmoi ; analyses Lire : texte de Žižek
Cours 10 21 mars	VISIONNEMENT : <i>Shame</i> (McQueen, 2011) Discussion et analyse Remise : Projet de travail final
PARTIE III – FÉMINISME ET CINÉMA	
Cours 11 28 mars	Claire Johnston et le mythe de la femme au cinéma Le féminisme de deuxième vague
Cours 12 4 avril	Laura Mulvey et le plaisir scopique Lire : texte de Mulvey
Cours 13 11 avril	La construction des genres Pouvoir de l'horreur : l'abjection et la féminité
Cours 14 18 avril	Analyses : <i>3 Women</i> (Altman, 1977), <i>The Virgin Suicides</i> (Coppola, 2000), <i>The Piano</i> (Campion, 1993); <i>Exotica</i> (Egoyan, 1995), <i>La vie d'Adèle</i> (Kechiche, 2013).
Cours 15 25 avril	Retour sur la session + discussions Remise du travail final

Note au sujet du calendrier de session en page précédente :

Il est à noter que ce calendrier est fourni uniquement à titre informatif. Le professeur se réserve le droit d'y apporter des changements sans préavis.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT :

(Définir les rôles respectifs des étudiantes et du professeur)

La responsabilité du professeur consistera à dispenser les cours portant sur la théorie du cinéma et ses divers fondements. Les cours prendront la forme de cours magistraux interactifs et de discussions guidées au cours desquelles les étudiantes et étudiants seront fortement encouragés à participer en n'ayant pas peur de poser des questions. Le contenu conceptuel de ce cours étant chargé, chaque séance sera consacrée à une approche théorique particulière, qui sera présentée dans un premier temps, pour ensuite être exemplifiée.

La responsabilité des étudiantes et des étudiants sera d'être présent aux séances de cours et conférences, de participer aux discussions de groupe et de compléter les lectures et visionnement préparatoires, pour lesquelles des explications seront toujours fournies. Les étudiantes et les étudiants sont fortement encouragés à partager leurs opinions, tout en s'assurant de respecter les opinions des autres. Aussi, les étudiants sont encouragés à visiter le site du cours sur Moodle AU MOINS une fois par semaine, de préférence en début de semaine; le professeur pourrait y laisser des informations pertinentes concernant les séances à venir, ainsi que les travaux et autres informations pertinentes. Finalement, des visionnements de films seront proposés à l'extérieur des séances de cours ; la présence à ces séances de visionnement n'est pas obligatoire, mais elle est fortement encouragée et pourrait s'avérer importante dans la réussite du cours.

Les étudiantes et les étudiants ne doivent surtout pas hésiter à contacter le professeur pour toute question ou préoccupation pouvant se manifester au cours de la session. Le professeur sera disponible sur rendez-vous, à l'initiative de l'étudiante ou de l'étudiant. Vous pouvez rejoindre le professeur par courriel à l'adresse louis-paul.willis@uqat.ca.

*** NB : La présence au cours est requise ; l'étudiant/e qui s'absente régulièrement verra mise en péril sa réussite du cours.**

ÉVALUATION DE L'ÉTUDIANT-E :

Travail de mi-session : Il s'agira de produire un texte argumentatif en réponse à une question choisie parmi une liste qui sera remise au plus tard deux semaines avant la date d'échéance. Ce travail aura pour but de vérifier la bonne compréhension des dimensions analytiques reliées aux théories abordées en classe.

Projet de travail final : Dans un court texte explicatif, l'étudiant/e présente le projet de travail final qu'il/elle compte effectuer. Ce travail doit aussi comprendre un synopsis et un scénarimage pour le projet final.

Travail de fin de session : Il s'agira de produire un court-métrage qui démontrera, à travers la pratique cinématographique, une capacité de l'étudiant/e à s'approprier les concepts discutés en classe afin de les mettre à l'épreuve dans un contexte filmique.

Quiz surprise (2) : Au cours de la session, plusieurs quiz auront lieu sans préavis. Ces quiz auront pour but de vérifier que l'étudiant/e est à jour dans son parcours et qu'il/elle comprend bien les notions théoriques discutées en classe. L'absence au quiz entraîne automatiquement la note zéro (0).

Outil d'évaluation	Date de remise	Pondération
Travail de mi-session	7 mars 2017	30%
Projet de travail final	21 mars 2017	10%
Travail de fin de session	25 avril 2017	40%
Quiz surprises	N/A	20%

SYSTÈME DE NOTATION EN VIGUEUR

Excellent	Très bien	Bien	Passable	Échec
93 et + : A+ (4,3)	83 à 86 : B+ (3,3)	73 à 76 : C+ (2,3)	63 à 66 : D+ (1,3)	59 et - : E (0)
90 à 92 : A (4,0)	80 à 82 : B (3,0)	70 à 72 : C (2,0)	60 à 62 : D (1,0)	
87 à 89 : A- (3,7)	77 à 79 : B- (2,7)	67 à 69 : C- (1,7)		

SOURCES DOCUMENTAIRES :

LIVRE OBLIGATOIRE :

Un recueil de textes sera mis à la disposition des étudiants à la COOP et contiendra l'ensemble des lectures exigées dans le cadre de ce cours.

BIBLIOGRAPHIE :

Aumont, J. (1990). *L'image*. Paris : Nathan.

Aumont, J., Bergala, A., Marie, M. & M. Vernet. (2008). *Esthétique du film*. Paris : Nathan.

Baudry, J.-L. (1975). Le dispositif: approches métapsychologiques de l'impression de réalité. *Communications*(23), 56-72.

Bergstrom, J. (1999). *Endless night : cinema and psychoanalysis, parallel histories*. Berkeley: University of California press.

Bordwell, D. (1985). *The Classical Hollywood Cinema : Film Style & Mode of Production to 1960*. London : Routledge.

Bordwell, D. (1985). *Narration in the Fiction Film*. Madison (Wisconsin) : University of Wisconsin Press.

Bordwell, D. & K. Thompson. (2000). *L'art du film. Une introduction*. Paris : De Boeck Université.

Butler, J. (1990). *Gender Trouble*. New York: Routledge.

Campora, M. (2009). Art cinema and New Hollywood: multiform narrative and sonic metalepsis in *Eternal Sunshine of the Spotless Mind*. *New Review of Film and Television Studies* 7 (2), pp. 119-131.

Casetti, F. (2005). *Les théories du cinéma depuis 1945*. Paris : Nathan.

Cowen, P. (2002). L'importance des processus cognitifs et de la recherche empirique en études cinématographiques. *Cinémas*, vo. 12, no 2 (*Cinéma et cognition*), pp. 39-60.

De Lauretis, T. (1982). *Alice Doesn't: Feminism, Semiotics, Cinema*. Bloomington: Indiana University Press.

De Lauretis, T. (1987). *Technologies of Gender*. Bloomington (Indiana): Indiana University Press.

Freud, S. (1969). *La vie sexuelle*. Paris :PUF.

Freud, S. (1985). *L'inquiétante étrangeté et autres essais*. Paris : Gallimard.

Freud, S. (1987). *Trois essais sur la théorie sexuelle*. Paris : Gallimard.

Freud, S. (1988). *Sur le rêve*. Paris : Gallimard.

Genette, G. (2004). *Métalepse. De la figure à la fiction*. Paris : Seuil.

Kaplan, E. A. (2000). *Feminism & Film*. Oxford : Oxford University Press.

Kristeva, J. (1980). *Pouvoirs de l'horreur*. Paris : Seuil.

Lacan, J. (1973). *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*. Paris : Seuil.

Lacan, J. (2005). *Des Noms-du-Père*. Paris : Seuil.

Limoges, J-M. (2011). Metalepsis in the Cartoons of Tex Avery: Expanding the Boundaries of Transgression. Kukkonen, K & S. Klimek (Eds), *Metalepsis in Popular Culture*, Berlin, de Gruyter.

McGowan, T. (2007). *Film Theory After Lacan*. New York : SUNY Press.

Metz, C. (1977). *Le signifiant imaginaire*. Paris : C. Bourgeois.

Mulvey, L. (2009). *Visual and Other Pleasures (2nd edition)*. New York: Palgrave MacMillan.

Perron, B. (2002). Présentation. *Cinémas*, Vol 12, no 2 (*Cinéma et Cognition*), pp. 7-14.

Pier, J & J-M. Schaeffer. (2005). Introduction. La métalepse aujourd’hui. *Métalepses. Entorses au pacte de la représentation*. Paris : École des hautes études en sciences sociales, pp. 7-15.

Stam, R. (1992). *Reflexivity in Film and Literature : From Don Quixote to Jean-Luc Godard*. New York : Columbia University Press.

Vernet, M. (1992). Les scopophiles: fétichisme et régression des spectateurs de cinéma. *Communications*, 13(2).

Žižek, S. (2001). *Enjoy your symptom! : Jacques Lacan in Hollywood and out*. New York, N.Y.: Routledge.

Žižek, S. (2004). « Tu peux ! » Sur le surmoi postmoderne. *ERES Psychanalyse*, vol. 1, no. 1, p. 101 à 110.

Žižek, S. (2006). *How to Read Lacan*. New York & London: W.W. Norton.

Règles et procédures départementales :

Règle concernant l'évaluation de la qualité du français (UER07-CNM-04-06)

Adoptée par L'UER en création et nouveaux médias, lors de la 4ième réunion ordinaire tenue le vendredi 16 novembre 2007, à 9 h 00 à la salle B-301 de l'UQAT.

VU les règlements généraux de l'Université du Québec;

VU les règlements de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;

VU la création de l'UER en création et nouveaux médias ;

VU la politique institutionnelle concernant la qualité du français écrit (les exigences linguistiques à l'admission à l'UQAT, février 1994) ;

VU les discussions en séance;

Sur proposition de Martin Legault

Appuyée par Cathy Vézina

IL EST RÉSOLU

1. Que le département adopte la règle suivante concernant la qualité du français dans les cours :

15 % de la note du cours sera réservé à l'évaluation de la qualité de la langue. Il est cependant à noter que le mode de gestion de ce 15% est laissé à la discrétion du professeur ou de la professeure.

2. Que cette règle entre en vigueur à compter de la session Hiver 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procédure concernant la gestion des travaux et des examens (UER07-CNM-04-07)

Adoptée par l'UER en création et nouveaux médias, lors de la 4ième réunion ordinaire tenue le vendredi 16 novembre 2007, à 9 h 00 à la salle B-301 de l'UQAT.

VU les règlements généraux de l'Université du Québec;

VU les règlements de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;

VU la création de l'UER en création et nouveaux médias;

VU l'absence d'une politique sur la gestion des travaux et examens des étudiants;

VU la possibilité pour l'étudiant de conserver ses travaux et examens;

VU les discussions en séance;

Sur proposition de André Blanchard

Appuyée par Cathy Vézina

IL EST RÉSOLU

1. Que les étudiants soient informés qu'il est de leur responsabilité de conserver leurs travaux et examens. Si le professeur ne leur remet pas en classe, ils doivent faire une demande expresse au professeur pour les récupérer en vue, par exemple, de supporter une demande éventuelle de révision de notes.
2. Que ces dispositions entrent en vigueur pour la session HIVER 2008.
3. Que nonobstant ce qui précède, la professeure ou le professeur qui le souhaite peut conserver, à la suite d'une mise au point auprès des étudiants justifiant cette procédure, les travaux et les examens.
4. Que les étudiantes et étudiants prennent les moyens appropriés pour récupérer leurs travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Règle concernant le respect des échéances lors de la remise des travaux (UER07-CNM-02-07)

Adoptée par l'UER en création et nouveaux médias, lors de la 2ième réunion ordinaire tenue le jeudi 11 octobre 2007, à 14 h 00 à la salle B-401 de l'UQAT.

VU les règlements généraux de l'Université du Québec;

VU les règlements de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;

VU la création de l'UER en création et nouveaux médias ;

VU l'importance du respect des échéanciers dans l'industrie du multimédia, de la 3D et des nouveaux médias;

VU l'absence d'une politique sur le respect des échéances lors de la remise des travaux;

VU les discussions en séance;

Sur proposition de André Blanchard
Appuyée par Martin Legault

IL EST RÉSOLU

1. Que le département adopte la règle suivante concernant le respect des échéances lors de la remise des travaux :

Les travaux remis après la date fixée par le professeur se verront attribuer la note de 0 (Zéro). Donc, aucun retard ne sera accepté.
2. Que nonobstant ce qui précède, la professeure ou le professeur qui le souhaite peut accepter un travail en retard si l'étudiante ou l'étudiant lui fournit une explication qu'il juge valable.
3. Que cette règle entre en vigueur à compter de la session Hiver 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procédure concernant le plagiat (UER11-CNM-32-10)

Adoptée par l'UER en création et nouveaux médias de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, lors de la 32^e réunion ordinaire, le 4 avril 2011, à 10 h 00, à la salle D-313.1 de l'Université.

VU les règlements généraux de l'Université du Québec;

VU les règlements de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;

VU l'existence de l'article 2.18 du règlement 3 – Études de 1^{er} cycle de l'UQAT (UQAT 2010, p. 22);

VU l'importance de la notion de droits d'auteur dans le domaine de la création;

VU l'absence de précision dans les plans de cours actuels;

Sur proposition de Cathy Vézina

Appuyée par David Paquin

IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER, en complément de l'article 2.18 du règlement 3 de l'UQAT, la procédure suivante concernant les cas de plagiat et/ou de tentative de plagiat :

Tout acte (incluant la tentative ou la participation) de plagiat peut entraîner une ou plusieurs sanctions allant de l'annulation du travail, à l'échec du cours et jusqu'à la suspension du programme.

Sont considérés comme plagiat les actes suivants :

- a) Reproduire en partie un texte ou une œuvre d'un auteur ou d'un artiste, ou encore une partie d'un travail d'une autre étudiante ou d'un autre étudiant sans en indiquer les références;
- b) Présenter simultanément un même travail pour des cours différents sans avoir préalablement reçu l'approbation de chacun des professeures;
- c) Reprendre, en tout ou en partie, un travail déjà remis à un professeur (il s'agit d'auto-plagiat);
- d) Copier ou essayer de copier de quelque façon lors d'un examen;
- e) Posséder ou utiliser, pendant un examen, des documents ou du matériel non autorisé;
- f) Utiliser les travaux ou examens d'une autre personne ou faire effectuer ses travaux par une autre personne.

ET D'AJOUTER cette procédure à tous les plans de cours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ